



Problème avec un poseur de fenêtres

Par **vbruja**s, le 27/11/2008 à 14:56

Bonjour,

Je viens de faire changer l'ensemble de mes fenêtres, portes et portail par la même société.

Je n'ai pas encore signé la réception de chantier, et constate avec stupeur que plein de choses ne vont pas : murs en placo fissurés par la pose des nouvelles fenêtres, bâtis PVC des fenêtres déjà fendus, éclatement de certaines plaques de carrelage lors de la pose, détérioration d'un mur extérieur, portail trop petit et fixé n'importe comment.

J'ai fait constaté tout cela à l'entrepreneur, qui me propose de régler la chose au plus vite avec des connaissances à lui. J'ai peur que les dites personnes ne soient de mèche avec lui et ne me fasse que du cache misère.

J'ai fait une liste exhaustive de l'ensemble des points qui ne me conviennent pas.

Suis-je dans mon droit si je lui impose de faire l'ensemble des points de la liste (et donc de remettre les choses en conformité) avant de signer la réception de chantier ?

Si l'entrepreneur refuse, et fait preuve de mauvaise foi, que puis-je avoir comme recours ?

Merci d'avance.